« Local » et politique : une lecture critique

Gilles Pinson

Université de Lyon, Sciences Po Lyon, TRIANGLE UMR 5206

Working papers du Programme
Villes & Territoires

wppoleville@gmail.com
http://blogs.sciences-po.fr/recherche-villes/

Résumé :

L'étude du pouvoir local traverse-t-elle une crise ? C'est ce que l'on entend parfois. C'est ce à quoi le statut mineur des espaces locaux dans la science politique française expose cette province disciplinaire. Pourtant, la lecture des quatre ouvrages dont la présentation suit, mais aussi le nombre de publications ou d'événements scientifiques consacrés aux objets politiques locaux peuvent aussi donner l'image d'un foisonnement. Alors, où le problème ? Et si crise il y a, comment peut-on la qualifier ? Nous y reviendrons à la fin de cette chronique mais nous souhaiterions en premier lieu présenter rapidement le contenu des quatre livres chroniques et, ensuite, lister un certain nombre d'acquis des travaux de science politique sur le local qu'ils recèlent. Enfin, nous nous attarderons sur les controverses que certaines assertions contenues dans ces ouvrages permettent d'ouvrir, sur les chantiers de recherche féconds que ces controverses permettraient d'explorer et nous finirons par un retour sur cette idée de crise des études de science politique du local.

Pour citer ce document :

Pinson, Gilles (2010). « 'Local' et politique : une lecture critique », *Working papers du Programme Villes & territoires*, 2010-5 Paris, Sciences Po.

Pour une version électronique de ce document de travail et des autres numéros des *Working papers du Programme Villes & territoires*, voir le site web http://blogs.sciences-po.fr/recherche-villes/

Abstract:

Readers wishing to cite this document are asked to use the following form of words:

Familyname, Firstname (2010). "Title of Working Paper", *Working papers du Programme Villes & territoires*, 2010-xx, Paris, Sciences Po

For an on-line version of this working paper and others in the series, please visit our website at: http://blogs.sciences-po.fr/recherche-villes/

Sciences Po – Programme Villes et Territoires
27 rue Saint-Guillaume, 75337 Paris Cedex 07
Tel. : 01 45 49 50 50 / Fax. : 01 42 22 31 26 / mail : wppoleville@gmail.com
http://blogs.sciences-po.fr/recherche-villes/

« Local » et politique(s)[1]

L'étude du pouvoir local traverse-t-elle une crise ? C'est ce que l'on entend parfois. C'est ce à quoi le statut mineur des espaces locaux dans la science politique française expose cette province disciplinaire. C'est aussi ce que laisse entendre Alain Faure, co-responsable du groupe « Local et politique » de l'Association française de science politique dans une contribution à l'un des ouvrages que nous chroniquons dans ces lignes. Pour Faure, les travaux de science politique sur le local vivraient aujourd'hui dans l'ère de « l'après Grémion » (in *L'élu local aujourd'hui*, p. 33). Cette époque se caractériserait par la « banalisation » et la « dispersion » des études sur le local. Le local ne serait plus un « objet » comme au temps de Grémion, mais uniquement un terrain, une échelle d'observation et de construction de données que l'on valorise pour parler d'autre chose, pour théoriser sur des objets jugés plus nobles par la discipline (l'Etat, la compétition électorale, les politiques publiques). Tout cela contribuerait à une « dilution des connaissances », « une perte de lisibilité de la science politique dans ce domaine » (ibid., p. 31).

Pourtant, la lecture des quatre ouvrages dont la présentation suit, mais aussi le nombre de publications ou d'événements scientifiques consacrés aux objets politiques locaux peuvent aussi donner l'image d'un foisonnement. Alors, où le problème ? Et si crise il y a, comment peut-on la qualifier ? Nous reviendrons à la fin de cette chronique mais nous souhaiterions en premier lieu présenter rapidement le contenu des quatre livres chroniques et, ensuite, lister un certain nombre d'acquis des travaux de science politique sur le local qu'ils recèlent. Enfin, nous nous attarderons sur les controverses que certaines assertions contenues dans ces ouvrages permettent d'ouvrir, sur les chantiers de recherche féconds que ces controverses permettraient d'explorer et nous finirons par un retour sur cette idée de crise des études de science politique du local.

Présentation des ouvrages

[1] Ce texte constitue une lecture critique des quatre ouvrages suivants, à paraître dans un format quelque peu différent dans la *Revue Française de Science Politique*, 60(6), 2010 : Stéphane Cadiou, *Le pouvoir local en France*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009, 208p ; Christian Bidégaray, Stéphane Cadiou, Christine Pina (dir.), L'élu local aujourd'hui, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009, 237 p. ; Tanguy Le Goff, *Les maires : nouveaux patrons de la sécurité ? Etude sur la réactivation d'un rôle politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 195 p. ; Loïc Lafargue de Grangeneuve, *Politique du hip hop. Action publique et cultures urbaines*, Presses universitaires du Mirail, 2008, 237 p.

Le pouvoir local en France signé par Stéphane Cadiou est un manuel offrant une synthèse limpide et complète des travaux français sur la question. Il est composé de deux parties. Une première, intitulée « les espaces locaux de pouvoir » aborde à la fois la question de l'évolution des rapports centre-périphérie en France et l'évolution de la fabrique des politiques locales. La seconde, « les dirigeants politiques locaux », s'attache à présenter les principaux résultats de la sociologie politique du personnel politique local et fournit quelques éléments de connaissance sur l'entourage des élus.

L'ouvrage collectif intitulé *L'élu local aujourd'hui* et codirigé par Christian Bidégaray, Stéphane Cadiou et Christine Pina s'attache à « reprendre la piste de l'élu local au tournant des années 2000 » (p.7) et à reprendre le flambeau de la table ronde thématique du congrès de l'AFSP de 1989 consacrée aux « élites politiques locales ». Il réunit des contributions de chercheurs évoluant dans des disciplines très variées (la science politique mais aussi l'histoire, le droit et les finances publiques), mais nous avons décidé ici de ne traiter que des contributions émanant de politistes. Le fil directeur de l'ouvrage est bien la « traque » des changements qui ont pu intervenir dans les conditions et modalités d'exercice des mandats politiques locaux. Et ce, au travers des différentes facettes de ces mandats : le rapport aux élections et au différentes types de mandat, le rapport à l'action publique et les liens avec les sphères techniques et de l'expertise, l'investissement de nouvelles scènes comme l'intercommunalité ou encore la démocratie participative, le rapport au « national » et aux partis politiques.

Dans *Les maires, nouveaux patrons de la sécurité ?*, Tanguy Le Goff fait la chronique de la désactivation et de la réactivation d'un « rôle politique » : celui des maires responsables et organisateurs des services assurant la tranquillité publique. Il montre d'abord que les maires français, sous la 3ème République, furent des protagonistes principaux des dispositifs de sécurité urbaine. Cette responsabilité fut progressivement rognée sous l'assaut de la corporation des commissaires de police qui obtinrent sous Vichy la nationalisation de la police. Les années 1970, période à la fois de politisation des enjeux de sécurité et de fortes remises en question de la centralisation, furent le point de départ de la réactivation de ce rôle. Le développement spectaculaire des policies municipales, des dispositifs de sécurisation comme la vidéosurveillance et la prévention situationnelle ou encore la consécration du rôle des maires dans les Contrats locaux de sécurité sont les signes de ce retour des échelles et acteurs locaux sur le devant de la scène de la sécurité.

Politique du hip-hop. Action publique et cultures urbaines de Loïc Lafargue de Grangeneuve se situe dans un registre assez différent des trois précédents livres, dès lors que l'analyse des acteurs politiques locaux n'est pas au centre de son travail. L'auteur s'y livre à un passionnante analyse de l'évolution des pratiques du hip-hop (danse, musique, graff) en croisant les approches de sociologie de l'action publique et de sociologie des pratiques culturelles. Du coup, l'analyse du fonctionnement des espaces politiques locaux est ici délaissée au profit d'une réflexion sur ce que les politiques publiques peuvent faire aux pratiques

culturelles et artistiques. Lafargue montre, à partir de deux cas d'études –Marseille et Bordeaux-, comment les politiques du hip-hop vont souffrir d'une sorte de péché originel : leur naissance sous le double auspice de la Politique de la Ville et de la politique « langienne » de la « démocratie culturelle ». Ces conditions de départ vont être grosses d'ambigüités et de frustrations. D'abord, elles font courir aux artistes le risque d'une instrumentalisation de leurs pratiques au service du maintien de la paix sociale dans les quartiers dont ils sont –souvent mais pas toujours- originaires. Ensuite, en imposant une vision du hip-hop comme « art à vocation sociale », elles vont rendre difficile l'accès des artistes aux grandes institutions culturelles dont le soutien et le label restent encore déterminants pour les artistes voulant vivre de leur pratique. Au passage, on a ici un cas intéressant d'un travail de sciences sociales dans lequel le « local », en l'occurrence, deux villes, est avant tout une échelle d'observation, un terrain d'enquête. Les données construites par l'auteur n'ont pas directement vocation à nourrir une théorie du fonctionnement des espaces politico-administratifs locaux mais davantage à alimenter une réflexion sur les rapports entre pratiques culturelles et politiques publiques de la culture.

De quelques acquis de la sociologie politique du « local »

En simplifiant à l'excès, on peut considérer que les travaux proposés ici viennent conforter deux grandes catégories d'acquis de la science politique du local. La lecture croisée de ces ouvrages permet donc de constater qu'en dépit du constat pessimiste qui débute cette chronique, il y a bien cumulativité au sein de cette province disciplinaire.

A propos de la politisation des espaces locaux.

Le premier ensemble d'acquis nous éclaire sur la question du caractère politique, ou pour le dire autrement sur le degré de politisation, des échelles locales. D'abord, faisons un sort avec Patrick Lehingue (in *L'élu local aujourd'hui*) à cette idée tenace selon laquelle les notables seraient en mesure de faire échapper les espaces locaux aux affrontements politiques et de faire régner une sorte de consensus communautaire. Les luttes électorales locales, même quand elles ne sont pas « retraduites par les professionnels de la représentation » (p. 185) dans les termes partisans et idéologiques qui ont cours au niveau national, n'en sont pas moins politiques et bien vivaces, y compris dans les zones rurales. Il faut donc cesser de penser que l'échelle nationale est productrice des valeurs étalon de la politisation.

Une fois ce préalable posé, il est clair que la propension des acteurs politiques locaux à mobiliser dans la compétition électorale ce que l'on considère classiquement comme les attributs de la politisation

(idéologies, affiliations partisanes) varient en fonction des époques, des lieux et de la position des compétiteurs. Lefebvre (in *L'élu local aujourd'hui*) et Cadiou (in *Le pouvoir local*) nous offrent des développements limpides sur cet aspect. Cette propension est plus fréquente dans les grandes villes ; elle est le plus souvent le fait des *outsiders* s'opposant aux « notables » qui, eux, jouent de l'apolitisme ou de la « neutralisation » politique dans le cadre de stratégie de maintien au pouvoir ; elle devient la règle au moment où les clivages idéologiques sont les plus nets. Lorsque ces éléments sont réunis, on a les conditions d'une « nationalisation » (préférons le terme à celui de « politisation ») des scrutins locaux qui peut faire jouer à ces derniers le rôle d' « élections intermédiaires ». Toutefois, Lehingue montre de manière très nette que ces conditions ne se sont réalisées qu'à seulement trois reprises depuis l'après-guerre (1977, 1983 et 2008). Au final, politisation, nationalisation des scrutins locaux et mobilisation par les compétiteurs des ressources fournies par les partis politiques sont bien trois choses différentes qui se combinent de manière très variable dans le temps et l'espace. L'unification des marchés électoraux centraux et périphériques décrites par Gaxie et Lehingue en 1984[2] n'est donc un phénomène ni général, ni irréversible. Surtout, elle n'est pas prédictive d'une politisation.

La personnalisation des luttes politiques a souvent été présentée comme une preuve à l'appui de la thèse de la résistance des espaces locaux à la politisation. Cette personnalisation est toujours présente comme le montre le travail de Bidégaray et Pina sur les élections municipales et cantonales dans les Alpes Maritimes (in *L'élu local* aujourd'hui) ou les développements de Le Goff sur les stratégies d'imputation des résultats de l'action publique en matière de sécurité. Toutefois, il convient de rappeler que la mise en avant des personnalités, la construction de réseaux d'affidés autour des hommes politiques n'a jamais été une caractéristique propre aux espaces locaux, qu'elle se trouve aujourd'hui renforcée à toutes les échelles par le poids de plus en plus écrasant des exécutifs et que, de surcroît, elle n'a jamais été exclusive de la mobilisation des ressources collectives offertes par les partis.

Et les partis politiques dans tout cela ? La science politique en a souvent fait les vecteurs de l'unification des marchés politiques, de la nationalisation des enjeux, de politisation et de dépersonnalisation des affrontements locaux. Lefèvre nous décrit une situation beaucoup plus complexe. Les grands élus peuvent difficilement faire sans les partis car ils offrent des ressources essentielles pour faire campagne, contenir sinon éliminer les prétendants dans son propre camp et se projeter à d'autres échelles. Mais les partis ne sont pas pour autant les vecteurs d'une idéologisation de la vie politique locale, et encore moins d'une socialisation et d'un encadrement politiques des masses. Les instances nationales produisent de moins en moins d'éléments programmatiques spécifiques pour les élections locales et laissent souvent aux acteurs locaux le soin des investitures. Au final, les partis servent davantage d'outils

[2] Daniel Gaxie, Patrick Lehingue, *Enjeux municipaux. La constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, PUF, 1984.

de gestion collective d'un stock de mandats et d'investitures. Lefèvre les qualifie même de « machines à produire des investitures et à conjurer les risques de dissidence » (p. 129) sans que l'on sache bien si la référence implicite aux machines électorales américaines est consciente. En tout cas, « partisanisation » de la compétition électorale locale peut rimer avec dépolitisation car élus et militants ont bien intégré tout le profit qu'ils pouvaient retirer d'une neutralisation politique de leur action ou de leur programme.

A propos d'action publique locale.

Le deuxième ensemble d'acquis des travaux de science politique sur les espaces locaux porte sur les poids et les modalités de la fabrique des politiques locales. Cadiou le rappelle dans son manuel : les agendas territoriaux ont connu dans les 30 dernières années un formidable phénomène à la fois d'expansion et de renouvellement. Même si l'on manque cruellement d'études systématiques sur l'évolution de la structure des agendas locaux, les ouvrages de Le Goff et de Lafargue portant respectivement sur la sécurité et les politiques culturelles donnent des exemples concrets de ce phénomène à propos des grandes villes. Cadiou montre également que les enjeux de compétition et de compétitivité dominent aujourd'hui ces agendas. On regrettera toutefois qu'aucun des auteurs ne prennent réellement la mesure de l'impact du renouvellement de l'agenda urbain sur le métier d'élu et les conditions de la mobilisation politique, notamment dans les villes. Nous y reviendrons.

En tout cas, l'impact des responsabilités nouvelles incombant aux élus locaux sur leurs registres de légitimation n'a pas échappé aux chercheurs. Cadiou insiste sur le fait que la délégation de compétences toujours plus grandes aux gouvernements locaux a contraint les élus à ne plus se limiter aux activités de courtage auprès du centre et de ses représentants mais à se montrer en capacité de « monter de 'grands projets' », de « traiter des problèmes » (in *L'élu local aujourd'hui*, p. 213). Cette situation nouvelle les pousse de plus en plus à « se légitimer par l'action publique » (ibid., p. 222), à « se légitimer par le traitement des problèmes publics » (« Introduction » dans *L'élu local*, p. 7). Christian Le Bart évoque, pour sa part, « la montée en puissance de la légitimation par référence à la *Cité par projets* » (*L'élu* local, 202) en référence au nouveau régime de justification identifié par Boltanski et Chiapello[3]. Le registre de la défense d'un statu quo local et de la gestion en « bon père de famille » ne peut plus à lui seul assurer la légitimation de l'élu. Celui-ci doit se mettre en scène en manager, porteur de projet, animateur de réseaux, représentant d'un territoire compétitif et ouvert sur le global. Ce registre entrepreneurial n'a pas toutefois

[3] Luc Boltanski, Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

fait disparaître un autre registre, celui de « l'élu du sol »[4], attaché à son territoire et producteur de récits sur son identité. En témoigne, le caractère très exceptionnel que prend désormais la pratique du parachutage.

Un autre corolaire de l'implication de plus en plus grande des élus locaux dans l'action publique est le rôle grandissant que joue leur entourage technique et bureaucratique, documentés notamment par Cadiou, Lefebvre et Le Goff. Cadiou (*Le Pouvoir local*, p. 158 et s.) montre comment les élus se sont entourés, à mesure que leur responsabilité grandissait, de cadres de mieux en mieux formés et de plus en plus mobiles. L'extension des compétences locales a aussi induit une présence renforcée dans les réseaux de politiques publiques locales des grands groupes de services et des consultants et autres experts. Le Goff montre comment, dans le domaine de la sécurité, la création des CLS et le développement des techniques de surveillance ont nourri la croissance des réseaux d'expertise privée. Quel impact cette logique de technicisation accrue a-t-elle pu avoir en termes de politisation du gouvernement local ? Là encore, les réponses des chercheurs montrent toute l'ambigüité de la situation. D'un côté, les hauts fonctionnaires présents auprès des grands élus locaux sont à la fois davantage politisés qu'avant car davantage impliqués dans la traduction technique des orientations politiques et obligés, pour ce faire, d'entretenir une grande proximité avec l'élu. De l'autre, impliqués dans des réseaux professionnels nationaux, ces cadres sont aussi les vecteurs de diffusion d'un sens commun technocratique qui peut avoir pour effet l'indifférenciation des politiques locales et leur « neutralisation politique ».

De quelques controverses et chantiers à venir

Malgré la richesse des données et la pertinence des interprétations fournis par ces quatre ouvrages, leur lecture laisse apparaître un certain nombre d'angle morts et suscite aussi certains agacements.

L'après-territorialisation

Chacun de ces quatre ouvrages est encore empreint du consensus qui unissait les chercheurs travaillant sur les politiques publiques au milieu des années 2000 et selon lequel le modèle français d'action publique avait été profondément renouvelé par la désectorialisation, la territorialisation, la contractualisation, la généralisation de la négociation, l'imbrication des échelles, bref la *multi-level*

[4] Marc Abélès, *Jours tranquilles en 89*, Paris, Odile Jacob, 1989.

governance. Toutes choses qui bénéficiaient à des échelles locales en pleine montée en régime et aux nouveaux métiers flous de l'intermédiation et qui ravissaient des chercheurs en sciences sociales contents de voir enfin les vertus de l'incrémentalisme, de la rationalité limité, de la construction collective et territorialisée des problèmes et des solutions reconnues à leur juste valeur par les acteurs. Pourtant, il semblerait que ce *trend* de réforme de la manière d'appréhender l'action publique démarré dans les années 1970 soit en train de s'essouffler et les ouvrages chroniqués ici ne font absolument pas écho à cette évolution.

Pourtant, les travaux de Renaud Epstein sur la rénovation urbain ou de Vincent Béal sur le développement urbain durable, pour ne citer qu'eux laisse entrevoir une contre-révolution en matière de politiques publiques locales, menée sous la bannière du New Public Management. Cette contre-révolution positiviste et populiste est portée par des acteurs politiques et technocratique demandeurs de systèmes d'imputation plus clairs et direct, d'évaluations objectives permettant de procéder à des rapides réajustements des politiques publiques. Elle implique le remplacement du triptyque diagnostic partagé-projet-contrat par le triptyque indicateurs-programme-contrôles. Elle est potentiellement grosse d'une logique de resectorisation et de forte technicisation des choix politiques.

L'après-clientélisme

Le second angle mort concerne la transformation des rapports gouvernants-gouvernés à l'échelle locale et tout particulièrement dans les villes. De toute évidence, des changements nombreux sont intervenus dans les activités et les agendas des élus, dans les processus de légitimation et dans les formes de mobilisation politique dans les grandes villes, mais les politistes français –au moins ceux rassemblés ici- semblent répugner à produire une théorie de ce changement ou, au moins à le qualifier. Cette timidité tranche avec la capacité des travaux produits dans le monde anglo-américain et plus particulièrement dans les *urban studies*.

Pourtant, les éléments empiriques sont là, même si parfois ils peuvent paraître contradictoires. Cadiou évoque des grands élus urbains entourés de techniciens et d'experts dont la fréquentation a remplacé les sociabilités de parti et de quartier comme voie d'accès à la « demande sociale », de plus en plus occupés à mobiliser des ressources pour l'action publique auprès des intérêts organisés et des élites sociales. Ces élus ont une vision de plus en plus floue des groupes qui constituent les sociétés urbaines et sont ainsi contraints de se baser sur catégories de papier que les professionnels de l'urbain font exister pour eux -« l'usager », « l'habitant »- pour construire leur décision. Ils passent de moins en moins de temps

à « fidéliser des groupes sociaux bien identifiés », préférant « agréger des intérêts éclatés en vue d'une action » (in *L'élu local*, 213). Cadiou est en revanche beaucoup moins convaincant lorsqu'il persiste à penser qu'il est important pour un élu urbain de se constituer une « base sociale » (in *Le pouvoir local*, 191), à entretenir des liens avec les réseaux sociaux par une « politique de la présence » (ibid., 188). Le « porte à porte », le « retour au terrain » ont eu beau faire leur retour lors des dernières municipales, cela ne suffit pas à cacher un certain nombre d'évolutions spectaculaires du rapport gouvernant-gouverné dans les grandes villes que l'on pourrait résumer par trois assertions : les relations des maires avec les sociétés urbaines sont limités à leur rapports avec les réseaux techniques et professionnels de l'action publique urbaines et avec les réseaux élitaires porteurs de ressources pour l'action ; la mobilisation électorale s'effectue essentiellement par la réalisation de grands projets et de politiques publiques dont on attend des effets « attrape-tout » sur l'électorat ; travailler électoralement son terrain sur le temps long est, peut-être, une activité coûteuse et au retour très aléatoire.

Pour qualifier ces changements dans les modalités de mobilisation et de légitimation politique dans les grandes, Eleonora Pasotti[5] propose les termes de gouvernance « post-machine », de politique post-clientéliste, de mobilisation par le « branding », autrement dit par une marque associant intimement la ville et son maire. On peut ne pas reprendre à son compte tous ces termes, mais toujours est-il qu'il permette de réfléchir au gouffre qui sépare les modes de mobilisation typiques de la ville fordiste et clientéliste (la proximité, la présence, la distribution de services et de biens divisibles, la socialisation politique, les réseaux partisans, syndicaux et associatifs) de ceux qui dominent dans la ville contemporaine, post-fordiste et post-clientéliste (les grands projets, la production d'une image de ville, la communication politique).

Sur l'intercommunalité

Le premier agacement porte sur le sort fait à l'intercommunalité dans ces ouvrages et tout particulièrement dans le manuel de Cadiou (102 et s.) et l'article de Le Saout dans *L'élu local*. Globalement, deux traits saillants ressortent des analyses qui sont faites de l'intercommunalité en France. D'abord, celle-ci s'est renforcée au prix d'une totale opacité et au mépris de toutes les exigences de contrôle démocratique par les citoyens. Ensuite, les effets positifs de l'intercommunalité en termes notamment d'ajustement des échelles de l'action publique aux échelles fonctionnelles seraient neutralisés par des élus avant tout soucieux de défendre les intérêts de leur commune. Les institutions intercommunales seraient

[5] Eleonora Pasotti, *Political Branding in Cities: the Decline of Machine Politics in Bogota, Naples, and Chicago*, Cambridge: Cambridge University Press, 2009.

donc des scènes dont il ne résulterait pas grand-chose puisque les maires s'arrangent pour préserver un statu-quo et vider l'intercommunalité de sa substance.

Si on ne peut qu'acquiescer à la première assertion, la seconde soulève de grosses interrogations. D'abord, le fait que les systèmes intergouvernementaux –dont fait partie l'intercommunalité à la française- fonctionne à l'accommodement des intérêts des partis, au veto et au consensus n'est pas véritablement une découverte. Se focaliser sur cet aspect fait courir aux politistes le risque de ne pas prêter attention aux effets de socialisation et d'apprentissage qui opèrent au sein des organisations intercommunales et de s'en tenir à une interprétation très utilitariste et statique de la manière dont les élus municipaux se représentent l'intérêt de leur commune. Il serait étonnant que le temps passé dans des commissions intercommunales, dans des comités de pilotage planchant sur des l'élaboration de programmes locaux de l'habitat ou des schémas de développement économique intercommunaux ou encore dans des dispositifs prospectifs n'aient pas d'effet sur la vision qu'ont les maires de leur commune et de l'intercommunalité. Par ailleurs, ces lectures stratégistes sont souvent centrées sur les élus et masquent le fait que les politiques intercommunales sont souvent le fait de technostructures de plus en plus puissantes qui oeuvrent à l'extension des compétences des EPCI. Bref, même si elles laissent une place à l'expression des intérêts municipaux, la montée en puissance et l'autonomisation des pouvoirs d'agglomération est bien en marche et constituent la principale révolution dans le gouvernement local en France.

A-t-on encore besoin de la notion de « local » ?

Nous voudrions terminer cette chronique en revenant sur l'idée de crise supposée des approches polistes du local en France. A notre sens, il n'y a pas tant une crise qu'un malaise, un malentendu diffus sur le statut des espaces locaux dans l'analyse du politique. Ce malaise et ce malentendu sont largement entretenus par le recours au terme de « local ». Or, l'usage de ce « qualificatif piégeant » (Lehingue, in *L'élu local*, p. 179) comporte trois types de travers.

Le premier, le plus évident, c'est que la notion de « local » subsume dans un terme grossièrement générique des réalités territoriales extrêmement disparates –rurales, périurbaines, urbaines, métropolitaines, etc.- et qui sont le cadre de modalités de socialisation politique, de mobilisation électorale et de production de l'action publiques potentiellement, très différentes. Le second travers lié à l'usage du terme « local » c'est qu'il conduit irrémédiablement à penser les espaces subnationaux en termes négatifs, mineurs, d'infériorité, d'incomplétude. Le local n'est pensable que par rapport au « national », au « central » et donc en termes de manques et de dépendances. L'élu vient s'y constituer un fief, des clientèles, un

réseau d'affidés pour se projeter vers l'échelle noble, là où les choses se font, l'échelle nationale. Le chercheur viendra y glaner des données qui auront vocation, par le truchement d'opérations d'« agrégation » et de « mise en équivalence » (Lehingue, in *L'élu local*, p. 166) à nourrir des analyses macro sur des objets nationaux. Enfin, et c'est le troisième travers, parce qu'il a tendance à ne s'intéresser au « local » que pour les données sur des objets proprement politiques (les partis, les élections, les politiques publiques), le politiste tend irrémédiablement à minorer les conditions économiques, sociales, culturelles, etc. qui produisent les phénomènes politiques. C'est pourquoi, malgré les efforts consentis dans la foulée des travaux de Lagroye ou Sawicki pour réintégrer les sociétés locales dans l'analyse des phénomènes politiques, on a néanmoins toujours l'impression que les travaux de science politique maintiennent les phénomènes politiques dans une espèce de no man's land économique et social. C'est tout simplement le fait que l'objectif de ces travaux n'est pas l'analyse de telle ou telle sorte de territoire mais de participer à l'interprétation de phénomènes « proprement politiques ».

Rien d'étonnant à ce qu'Alain Faure constate que le « local » n'existe pas en tant qu'objet appréhendé pour lui-même. Le terme même de « local » indique que les espaces subnationaux ne sont ni des échelles de gouvernement ni des objets de science sociale. Ils sont des champs de jeux pour des acteurs qui pensent à autre chose. Le local n'est pas un type d'espace, il ne peut donc pas constituer un objet que l'on peut prendre au sérieux et analyser pour lui-même, il ne peut être qu'un terrain d'études servant à l'étude d'autre chose que lui-même. Pour que les espaces subnationaux deviennent des objets à part entière, il faudrait deux conditions : premièrement, qu'ils correspondent à de « vrais espaces », autrement dit à des réalités géographiques et démographiques empiriquement constatables (ce que n'est pas le local) ; deuxièmement, qu'ils soient pris au sérieux comme échelle de gouvernement, de construction des agendas, de mobilisation politiques. Ce sont ces deux qualités que les politistes américains ont reconnu aux villes et qui ont permis à la province disciplinaire des « *urban politics* » de se développer et de s'intéresser à la politique et aux politiques urbaines pour elles-mêmes. Voilà peut-être une voie d'évolution possible pour la communauté politiste française. Après nous, ne sommes nous pas devenus urbains nous aussi ?